

Prise de rendez-vous en un clic !



Toute entreprise peut faire appel à nos services pour organiser le check-up de ses collaborateurs

Une fois la convention signée :

1. Vos collaborateurs sont invités à prendre rendez-vous sur notre plateforme d'inscription en ligne.
2. Ils y choisissent la date, l'heure et le centre qui leur conviennent le mieux (Bruxelles, Namur, Liège, Anvers)*.
3. Ils complèteront leur questionnaire médical-diététique à amener le jour de la visite.
4. Un rapport confidentiel leur sera envoyé directement à leur domicile.

Durée moyenne : de 1h30 à 2 heures

Le check-up étant préventif, il ne se substitue pas au rôle du médecin traitant.

* nos centres disposent d'un parking privé



CESI asbl
Avenue Konrad Adenauer 8
1200 Bruxelles
Tél. 02 771 00 25
gestiondesrisques@cesi.be

www.cesi.be

Offrez un check-up à vos collaborateurs



**Renforcez la politique de santé
préventive de votre entreprise**

© Toute reproduction partielle ou totale sur quelque support que ce soit ou utilisation du contenu de ce document est interdite sans l'autorisation écrite préalable du CESI.

Des collaborateurs en bonne santé

Une entreprise performante

Le contenu du check-up

Des bienfaits pour vos travailleurs :

- Le check-up est une opportunité de faire une mise au point sur leur état de santé général.
- Il détecte précocement les premiers signes d'une éventuelle maladie et favorise une prise en charge rapide.
- Il sensibilise à l'importance d'adopter un mode de vie plus sain ce qui améliorera leur qualité et durée de vie.

Des bienfaits pour votre entreprise :

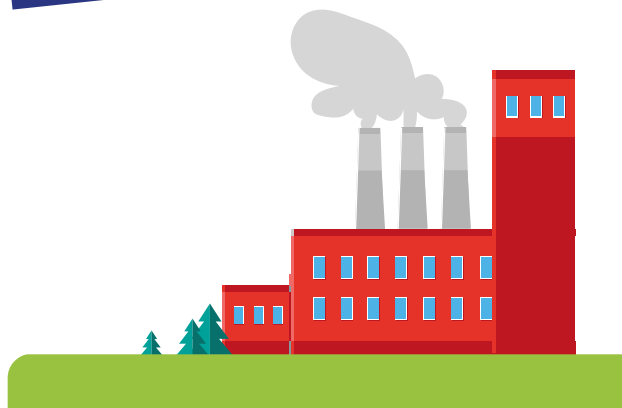
- En prenant soin de vos employés, vous renforcez leur motivation et leur implication. Ils seront plus efficaces et plus épanouis.
- Vous renforcez la performance de votre entreprise
- Vous atténuez les effets néfastes découlant des absences ou départs prématurés au sein de votre entreprise.
- Vous offrez à vos collaborateurs un avantage extra légal.



LE CHECK-UP PEUT S'INSCRIRE
DANS LE CADRE DE VOTRE PLAN
CCT 104 DE GESTION DES ÂGES



VOUS AIDEZ VOS TRAVAILLEURS À
DEVENIR ACTEUR DANS LA PRISE
EN CHARGE DE LEUR SANTÉ



Le check-up permet de prévenir tout changement ou symptôme inhabituel, ou au contraire, de détecter des anomalies chez des personnes ne présentant pas de manifestations particulières.

Le check-up comprend, en fonction du bilan :

- Une anamnèse et examen clinique général,
- Une analyse d'urine,
- Une prise de sang suivie d'un petit déjeuner,
- Un examen de la fonction cardiaque : ECG au repos et à l'effort,
- Un examen de la fonction respiratoire,
- Un examen ORL,
- Un examen de l'acuité visuelle,
- Un examen de l'audition,
- Une vérification de la mise à jour des vaccins,
- Un rapport de synthèse (médical),
- Une analyse du questionnaire diététique post-consultation.

VOTRE COLLABORATEUR SERA ACCUEILLI
CHALEUREUSEMENT PAR NOTRE ÉQUIPE
COMPOSÉE D'UN MÉDECIN
SPÉCIALISTE ET D'UNE ASSISTANTE